

Négociations à l'OMC

Survol

Il est clair que le climat a changé depuis la réunion du G20. Lors des réunions du G-20 et de l'APEC qui se sont déroulées à la mi-novembre 2010, les dirigeants mondiaux ont demandé à leurs négociateurs de profiter de l'occasion qui se présentera en 2011 pour conclure le cycle de Doha des négociations. Le G20 a parlé de l'an 2011 comme étant une « fenêtre étroite d'opportunité ». Bien que plusieurs questionnent si cela est en fait possible, l'élan semble propice et nous prévoyons que les négociations/activités s'intensifieront au cours des semaines et mois à venir.

Suite à la pause habituelle de Noël à l'OMC, les activités ont repris lentement à Genève. En grande partie, ces activités étaient axées sur la semaine de l'agriculture et de l'AMNA du 17 janvier 2011 et la réunion ministérielle de Davos prévue à la fin de janvier (au moment d'écrire ces lignes, la semaine de l'agriculture et la réunion de Davos n'avaient pas encore eu lieu).

Les négociateurs se préparent à entreprendre ce qui pourrait être le dernier mille des négociations à la lumière de la « fenêtre d'opportunité » qui a fait couler beaucoup d'encre. Fait peu surprenant, Pascal Lamy, directeur général de l'OMC, a qualifié le message du G-20 comme étant l'indice clair qu'attendaient les négociateurs avant d'entreprendre cette dernière phase des négociations et se disait optimiste à l'effet que le cycle soit conclu d'ici la fin de l'année.

Comme résultat, il semble que les principaux intervenants s'affairent à prendre position. Par exemple, le Brésil minimise l'importance de l'ensemble du processus, soutenant qu'il n'a pas vraiment besoin d'une entente (il ne faut pas oublier qu'il est visé par les É.-U. sur la question de l'AMNA), la Chine est beaucoup plus visible qu'au cours des 10 dernières années (elle est aussi visée par les É.-U. sur la question de l'AMNA), l'Inde reste ferme sur le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) et les produits de spécialité et les États-Unis ont fait savoir que les textes modifiés devraient émaner d'une approche ascendante et non être dictés par M. Lamy.

Bien que M. Lamy exerce des pressions pour conclure le cycle des négociations, plusieurs sont d'avis qu'il faudra prendre le temps qu'il faut pour ce faire et que l'objectif doit être la modification des modalités de sorte à produire un texte le plus final possible comptant quelques parenthèses (politiques) seulement sur lesquelles se pencheront les ministres. Ceci étant dit, le doute persiste compte tenu de l'échéance très ambitieuse qui a été proposée. De plus, les hauts fonctionnaires du Canada (comme Gero, Stephenson et Gauthier) doutent de la conclusion d'une entente cette année (puisque'il existe trop de divergences entre les principaux intervenants comme les É.-U., le Japon, la Chine, le Brésil et l'Inde sur la question de l'AMNA).

De plus, les É.-U. et les autres principaux intervenants n'ont pas encore montré qu'ils sont disposés à s'éloigner de leurs positions bien établies; toutefois, la conclusion récente de l'accord de libre-échange entre les États-Unis et la Corée révèle bien que les États-Unis pourraient vouloir s'engager sérieusement à

l'endroit des négociations de l'OMC et faire les concessions nécessaires pour qu'une entente soit conclue d'ici la fin de 2011.

Comme résultat des plus récents progrès, tous les principaux intervenants étaient représentés par leurs négociateurs à Genève dans la semaine du 6 décembre, ce qui indique un engagement sérieux de leur part à l'endroit du processus.

Le débat qui entoure les modifications à l'ébauche des modalités est inquiétant. En décembre dernier, un certain nombre de délégations à Genève ont mis M. Lamy en garde contre la présentation d'un texte reflétant ce que désire le Secrétariat et de veiller à ce que le texte découlant du processus reflète plutôt ce que les membres sont en mesure d'accepter (c'est-à-dire l'approche ascendante mentionnée ci-dessus). Cependant, la possibilité d'un texte préparé par le Secrétariat de l'OMC n'est pas écartée. Qu'il suffise de rappeler que c'est le texte Dunkel qui a servi de catalyseur aux modalités finales en agriculture lors du cycle de l'Uruguay.

La première série de discussions vers la mi-janvier est perçue comme critique pour le processus de négociation. À défaut de réaliser un certain progrès à la mi-janvier, les ministres qui se réuniront à Davos du 26 au 30 janvier 2011 pourraient être tenus de décider s'il est nécessaire de revoir l'objectif de Doha, soit de modifier l'échéance de publication des textes modifiés (tout en visant tout de même la conclusion d'une entente en 2011 que ce soit en rapport aux modalités ou qu'il s'agisse d'une entente globale) et de créer l'élan requis pour que les négociations progressent plus sérieusement au cours des mois à venir.

Processus

Le processus décrit par M. Lamy (trop ambitieux selon certains) est le suivant :

- Reprise des négociations au début de janvier.
- Objectif de présenter l'ébauche modifiée des modalités (à tous les paliers de négociation) d'ici la fin du premier trimestre (vers la fin de mars 2011).
- Élaboration des barèmes d'engagement à l'automne.
- Séries de négociations intensives et de concessions à tous les paliers (processus horizontal) visant une entente sur les modalités d'ici le mois de juin/juillet.
- Ratification de l'entente finale lors de la Conférence ministérielle de l'OMC qui aura lieu du 15 au 17 décembre 2011.

Plus spécifiquement :

- Série de négociations en agriculture dans la semaine du 17 janvier
 - Séance à participation libre le 17.
 - Réunions en salon E avec la participation de jusqu'à 40 délégations tout au cours de la semaine.

- Autre réunion à participation libre vendredi le 21 janvier.
- Les questions à résoudre consistent en la liste des 10 questions non résolues et entre parenthèses, y compris :
 - la désignation des produits sensibles (c'est-à-dire le nombre de produits sensibles);
 - le traitement des produits sensibles ne fait pas partie du libellé entre parenthèses et n'est toujours pas au programme de l'OMC alors que le négociateur en chef du Canada pour l'agriculture soutient qu'il s'agit d'une question qui doit être discutée par les ministres.
- Séance du Groupe des 11¹ prévue pour les 24 et 25 janvier.
- Mini-réunion ministérielle de Davos :
 - Comme dans le passé, les ministres présents à la réunion ministérielle de Davos le 29 janvier auront 2 minutes chacun pour parler des négociations. Environ une trentaine de ministres doivent s'envoler à Davos à la fin du mois en cours.
- G-7 :
 - La réunion des ministres du Commerce du G-7 (UE, É.-U., Brésil, Chine, Inde, Japon et Australie) qui doit avoir lieu à Bruxelles à la fin de janvier après la réunion de Davos (selon certaines sources les 30 et 31 janvier) pourrait être reportée étant donné que l'attaché commercial du Brésil pourrait ne pas être disponible à cause de la visite officielle du nouveau gouvernement du Brésil en Argentine la même fin de semaine.

Un rapport plus détaillé sur les progrès découlant de ces réunions sera présenté à la réunion de février du Conseil.

¹ Le Groupe des 11 est composé des É.-U., l'UE, le Brésil, l'Inde, la Chine, le Japon, l'Australie, le Canada, l'Argentine, l'Afrique du Sud et la République de Maurice.

Le G11 est un petit groupe d'ambassadeurs/hauts fonctionnaires (p. ex. Gero et Stephenson) qui tente d'analyser les négociations dans le but d'identifier les secteurs possibles de concession; en d'autres mots, présenter un aperçu de ce en quoi peut consister le processus horizontal. Il se veut donc un groupe qui peut jouer un rôle important.

Alors que les groupes de négociation concentrent uniquement sur les questions techniques liées à leurs secteurs respectifs, les discussions du G-11 doivent porter sur les concessions possibles entre les divers secteurs.